

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du vendredi 18 mars 2011**

### Étaient présents :

le Directeur	M. CORDIER
les enseignants	Mesdames CARBONEL (CM2A), COUTY (CE1B), DESAUNAY (CM1A), ESTOURNES (CE2B), GREUET (CPB), HERNANDEZ (CE2C), KEOXAY (CM1B), LISSE (CE1C), MONTEIRO (CPA), MORIZOT (CM2B), PARDO-JACQUES (CE1B et CM2A) et RIBAUT (CPC), Messieurs LARMURIER (CM1C), MORVAN (CM2C) et TAI (CP/CE1)
les représentants de la Mairie	Mme LANASPRES, Maire-Adjoint et Madame BOROVKOV, Conseillère Municipale
les parents FCPE	Mesdames BRETON, de JONGHE et VEYRIERES, Messieurs DORSINFANG et ROYER
les parents PEEP	Mesdames EVRARD, VALLIER, VERDURMEN et FONTAINE
les parents APAP	Mesdames DUMONT et MINOIS, Monsieur PICOT
le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale	Monsieur FLEURY

Excusées : Mesdames Cochet (enseignante CE2A) et Hemeryck (enseignante CE1A), Madame Cotrel (FCPE), Madame Warin (APAP)

### **La séance du conseil d'école s'ouvre à 18h30.**

#### **Projet d'école**

Il se poursuit avec nombre de sorties (quai Branly, l'Isle-Adam, Auvers-Sur-Oise, musée des Arts Naïfs, ...) et nombre de travaux en classe.

L'école a acquis de nouveaux livres d'art et des reproductions. De plus, la bibliothèque municipale a fait don à l'école de 7 ou 8 cartons de livres. Ces derniers ne sont pas encore en circulation faute d'enregistrement. Depuis la suppression du poste EVS en charge de la BCD et de la salle informatique, ce travail incombe aux enseignants qui ont du mal à trouver le temps et le moment de s'en occuper. Les parents volontaires seraient les bienvenus.

Le texte du projet notait la nécessité d'égayer les murs tristes de l'école. Des travaux sont en cours dans les classes pour y parvenir : la classe de madame Desauhay a réalisé la fresque exposée sur le mur d'entrée de l'école, les travaux des autres classes décorent les murs des couloirs.

Un cahier d'art est initié dès le CP et suit les enfants. A la demande des parents, l'équipe pédagogique étudie la possibilité de le faire circuler dans les familles.

#### **Enseignante de CE2A**

Madame Cochet, remplaçante depuis septembre, devait à son tour être remplacée. Au final, après intervention des parents de la classe et des trois fédérations dans un souci de ne pas perturber une nouvelle fois les enfants, elle terminera l'année scolaire avec ses élèves. Les parents remercient l'Inspection mais également Madame Cochet qui a renoncé à ses indemnités de remplaçante.

#### **Evaluations des CM2 et CP**

Au mois de janvier, les enseignants de CM2 ont fait passer à leurs élèves les évaluations nationales de français et mathématiques. Comme les deux années passées, certains items portaient sur des points qui n'avaient pas encore été abordés en classe, puisque prévus au programme du troisième trimestre. Leur nombre tend, toutefois, à baisser en regard de l'an passé. Le système de notation est plus nuancé cette année mais seules les réponses complètement exactes entrent dans le calcul final.

Les enseignants ont présenté les résultats aux parents, lors de rencontres individuelles, un samedi de 8h à 15 heures environ. Il s'agit là d'une initiative personnelle des enseignants de l'école : il n'en va pas de même partout.

La seconde phase des évaluations départementales des CP s'est déroulée mi-février. D'un commun accord, les enseignants n'ont pas fait passer aux enfants toute la partie mathématiques des évaluations. Certains points demandaient, en effet, des notions déjà difficiles pour des CE1. Les enseignants ont donc refusé de mettre les élèves en situation d'échec et ont rendu les évaluations avec la mention « absence de réponse ».

Le conseil d'école note l'accroissement significatif, depuis quelques années du temps, passé aux évaluations diverses et variées (évaluations en français et mathématiques des CM2 pour la troisième année en janvier, évaluations en français et mathématiques des CP depuis cette année mais aussi brevet informatique et internet, sécurité routière, évaluations individuelles en langues des CM2, ...)

Un livret de compétences reprenant les items du socle commun devrait voir le jour d'ici l'an prochain avec une fiche récapitulative à transmettre en 6ème.

### **Restaurant scolaire**

Un roulement dans l'ordre de passage des classes était annoncé au premier conseil. Les parents s'étonnent qu'il ne soit pas encore mis en œuvre. Pour la représentante de la Mairie, l'organisation incombe aux enseignants. Ces derniers acceptent de s'en occuper.

Il semble que, depuis l'instauration de la livraison Avenance à J-1, les problèmes d'approvisionnement en termes d'horaire et de quantité se soient résorbés. Madame Lanaspres indique que 89% des enfants interrogés par Avenance sur 2 écoles de la ville se déclarent satisfaits. Elle indique par ailleurs que, afin de limiter les pertes, la Mairie a décidé de diviser par deux la quantité de fruit distribuée au goûter.

### **Classe transplantée**

L'an dernier, comme les années passées, Monsieur Morvan a accompagné ses élèves pour un séjour axé sur le cirque et le théâtre. L'année dernière, Madame Salliou a, quant à elle, emmené ses élèves dans le Jura.

Il n'est pas prévu de classe transplantée cette année. Les enseignants expliquent que cela nécessite un travail important avant, après et surtout pendant, que cela perturbe leur propre organisation familiale, que c'est une lourde responsabilité et induit beaucoup de contraintes (demandes d'autorisation et validations variées).

### **Coopérative**

Le solde s'élève à 7 354,13 € dont 4 598,06 € de coopérative de classes.

Monsieur Cordier rappelle qu'il lui faut maintenir un fond de roulement afin de permettre les avances en attente de règlement des différentes subventions.

### **Organisation de la semaine scolaire**

Pas de changement prévu pour la prochaine rentrée.

### **Fête de l'école**

Elle se tiendra le vendredi 24 juin à partir de 18h30. Sont prévus des stands de jeux gratuits et des stands boissons/gâteaux payants. Un mot sera diffusé aux parents afin de faire appel aux bonnes volontés : s'ils sont très nombreux à apporter quiches, pizzas et gâteaux sucrés, ils le sont moins pour la tenue des stands or, cette année, les besoins seront plus importants.

**La séance est close à 20h00.**

**Prochain conseil mardi 7 juin à 18h30**